

La voix de l'Opposition de gauche

La panoplie complète du populiste. Clichés, gesticulations, déclarations tapageuses, provocations, coups médiatiques tordus...

3 juin 2012

"*Je m'engage à n'être que député*", a déclaré M. Mélenchon, samedi lors d'un débat sur France 3 Nord/Pas-de-Calais. (AFP 02.06)

Ce que ne dit pas ce charlatan :

S'il est élu député, le malheureux n'en restera pas aux 1.550 euros de retraite que perçoit un député débarqué au bout de cinq années de cotisation, 2 700 s'il rempile pour un deuxième mandat. En attendant il percevra un revenu d'environ 10 000 euros en incluant les avantages liés à la fonction.

Il a été sénateur du 2 octobre 1986 au 27 avril 2000, puis du 26 septembre 2004 au 7 janvier 2010, soit au total 19 ans, étant né le 19 août 1951 donc ayant droit à cette retraite (à 60 ans) depuis 2011, il touchera donc en plus des quelque 10 000 euros qu'il perçoit en tant que député européen ou député à l'Assemblée nationale à l'issue de son mandat européen, 6 757,36 euros par mois. (rue89.com) . Il bénéficie en outre ainsi que sa compagne du train gratuit et de l'avion à mi-tarif, etc.

A l'issue de son mandat de député européen, il a été élu le 7 juin 2009, il percevra en plus 1400 euros par mois.

J'ignore s'il perçoit d'autres revenus, droits d'auteur, salaire du PG, etc. en tout cas ça roule pour lui, si on additionne ses revenus, droits à la retraite et autres avantages, il va palper entre 15 et 20 000 euros par mois, pas mal pour quelqu'un qui vient d'estimer généreusement qu'une augmentation du Smic de 0,46 centimes d'euro de l'heure, c'était déjà pas mal !

Non, un député ne peut pas être au service de "*tous les Français*", des patrons et des ouvriers, tout simplement parce qu'ils ont des intérêts antinomiques. De même que la défense de l'intérêt général en régime capitaliste se confond avec la défense des intérêts de la classe dominante. Ce discours revient à nier la lutte des classes. On comprend pourquoi ce philistin est si médiatique...

- "*Je veux être député pour être député. Le député s'occupe de la Nation. Que l'on sillonne ou pas la circonscription est une toute autre question. Nous nous occupons de la France et de tous les Français*", a-t-il déclaré. (AFP 02.06)